

Application
au 25/12/2018

TLA Evolution Règlementaire

sesam-vitale

Publiée le
25 septembre 2018

Avenant 20 – Intégration CFE Tous Professionnels de Santé

Avenant
20

Que prévoit cette évolution ?

Intégration de la CFE dans SESAM-Vitale

Contexte de l'évolution :

La LFSS 2017 prévoit que les adhérents de la CFE (Caisse des Français à l'Étranger) au risque maladie-maternité sont en droit de détenir une carte Vitale.

L'objectif de cet avenant est de permettre la facturation SESAM-Vitale pour les adhérents CFE, porteurs d'une carte Vitale.

En pratique, les logiciels doivent supporter le nouveau code régime de la CFE ainsi que les particularités associées (affichage des périodes de droits particuliers, pas d'envoi de FSE en nature d'assurance AT, adresse d'envoi des factures).




VEHIS ✓

VITAL'ACT 3S

Retrouvez les vidéos
d'accompagnement sur
notre site internet !

www.healthcare-eid.ingenico.com

Sélectionnez la rubrique **Actualité et support**
Sélectionnez votre solution et
rendez-vous dans « Vidéos tutos » 

Cette évolution règlementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA.

Aidez-nous à mieux vous accompagner

Cliquez ci-dessous et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Ingenico Healthcare/e-ID.

[Donnez-nous votre avis →](#)

ingenico
Healthcare
e-ID